



Montreuil, le 10 juillet 2019

Monsieur Jean-Bernard LEVY
Président
EDF
22-30 avenue de Wagram
75382 PARIS Cedex 08

Objet : lettre ouverte sur la situation du chantier de Flamanville 3

Monsieur le Président,

La CGT vous interpelle solennellement car une grande inquiétude règne parmi le personnel sur les conséquences du retard de Flamanville 3. Par courrier du 19 juin 2019, l'ASN a informé EDF que, compte tenu des écarts survenus lors de la réalisation des soudures de traversées de l'EPR, celles-ci devaient être réparées avant sa mise en service.

Pour la CGT, il n'est pas question que les agents (production et ingénierie) ainsi que les salariés des entreprises intervenantes servent à nouveau de variable d'ajustement.

Nous vous rappelons que les salariés du secteur, sous l'impulsion de la CGT, se sont mobilisés à diverses reprises ces derniers mois pour défendre la spécificité du mix électrique français au service de l'intérêt général avec un coût de production compétitif et répondant aux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique car faiblement émetteur de CO₂.

Les difficultés rencontrées, ces derniers hivers, à assurer l'équilibre production/consommation en électricité montrent l'absurdité des fermetures de la centrale de Fessenheim et des centrales thermiques envisagées par la loi Energie Climat.

Par ailleurs, le rapport RTE indique que la mise en service de Flamanville 3 est une condition essentielle pour assurer la sécurité d'approvisionnement.

Pour parvenir à cet objectif, la reconquête de capacités industrielles dans notre pays est bien entendue essentielle. Mais, concernant Flamanville, il est clair que l'ensemble de la ligne managériale d'EDF doit aussi assumer ses responsabilités dans les déboires de ce chantier. Le mépris opposé depuis des années aux alertes comme aux revendications portées par les représentants du personnel quant à la maîtrise de la conception et des contrôles et lors de la mise en place des « partenariats » techniques, en est l'illustration !

Au travers des propositions énoncées par notre organisation, nous vous invitons clairement à changer de cap dans l'objectif de la réussite d'une mise en service en toute « sûreté ».

La course au planning et à la réduction des coûts a montré son inefficacité. Il est grand temps maintenant de mettre à profit ce nouveau « retard » pour :

- ✓ introduire enfin de la sérénité et de l'écoute, ce qui n'a quasiment jamais existé sur ce projet ;
- ✓ établir un diagnostic précis et complet pour bâtir un planning de fin de chantier enfin réaliste ;
- ✓ sortir des relations purement contractuelles en développant des partenariats techniques solides (gagnant/gagnant), indispensables à la réussite d'opérations de ce type ;
- ✓ regagner la confiance de l'ASN et du public en renforçant la surveillance et le contrôle réel par les agents EDF, et en vérifiant que l'ensemble des positions techniques prises/retenues par EDF est complètement robuste vis-à-vis des prescriptions ;
- ✓ préparer les opérations de remplacement du couvercle de cuve et/ou de tout autre matériel, éventuellement concerné par un changement rapide, en vue de réaliser de telles opérations avant démarrage afin de limiter la dosimétrie ultérieure et de reprendre la main en termes d'exemplarité de sûreté ;
- ✓ profiter de cette séquence pour engager la transition d'une organisation construction premier équipement (aménagement) vers une organisation tranche en exploitation (IPE).

Le phasage proposé nous paraît renforcer la faisabilité de réalisation en France d'une intervention inédite, techniquement difficile et risquée, et de consolider la situation du site de FLA3 jusqu'au stade prêt à charger.

Il ne nous échappe pas qu'un tel scénario, et de telles modifications d'attitude dans le management de ce dossier, s'ils sont indispensables à la mise en service correcte de Flamanville 3, ne peuvent exister que si les plus hauts niveaux de l'entreprise (et son actionnaire principal) modifient eux-mêmes leur approche.

Un renversement des facteurs est obligatoire : des dépenses imprévues sont indispensables et le nouveau calendrier ne peut pas être fixé a priori. Toute autre attitude porterait le risque de condamnation de la filière électronucléaire française. Ces nouveaux déboires n'épargneraient pas le parc en exploitation, avec de lourdes conséquences sur le prix à venir de l'électricité et sur le réseau électrique qui deviendrait sous capacitaire rapidement.

Les salariés sont en attente de décisions fortes permettant de se rapprocher de la réussite finale de ce chantier.

Pour la CGT et ce, malgré les déboires rencontrés tout au long de ce projet, Flamanville 3 doit jouer jusqu'au bout son rôle de démonstrateur industriel et d'outil du service public.

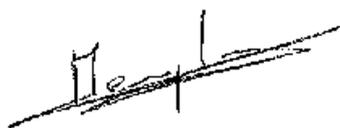
Dans un contexte d'enjeux qui dépasse le seul cadre de l'EPR et l'avenir même d'EDF, c'est bien l'ensemble de la filière française industrielle du nucléaire dont il est question. Pour la CGT il serait inconcevable de ne pas atteindre l'objectif de la mise en exploitation de Flamanville 3.

Aussi nous vous alertons sur le fait que toute décision qui entraînerait des phénomènes de démobilisation des salariés serait mortifère pour le chantier, EDF et la filière industrielle.

Avec les salariés du secteur, nous nous engagerons dans toutes les initiatives pour y parvenir.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.



Le Secrétaire Général de la FNME CGT
Sébastien MENESPLIER



Le Secrétaire Général de la FTM CGT
Frédéric SANCHEZ